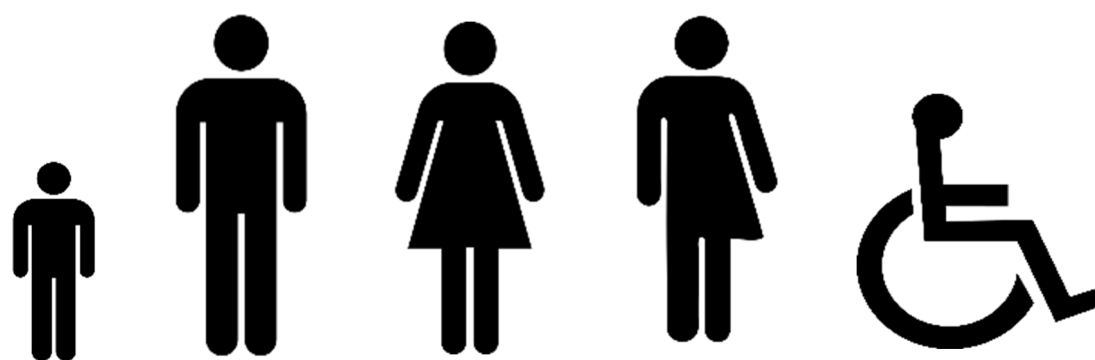


## Note à la clientèle du complexe aquatique de Saint-Léonard

Étant donné la situation engendrée par la COVID-19, des mesures de sécurité accrues ont été prises et devront être respectées par tous afin de protéger les usagers ainsi que les employés du complexe aquatique.

### **Tous les vestiaires sont universels.**



Voici les mesures obligatoires à respecter lors de votre prochaine visite, que ce soit pour un cours ou un bain libre :

**LA DISTANCIATION de 1 mètre est applicable et obligatoire dans la bâtisse, ainsi que dans les bassins de natation.**

1. LA DÉSINFECTION des mains est obligatoire dès que vous entrez dans le complexe aquatique.
2. LE PASSEPORT VACCINAL sera obligatoire pour les 13 ans et plus. Vous devez avoir une preuve d'identification en plus (avec photo pour les 16 à 74 ans)
3. LE COUVRE-VISAGE est obligatoire dans la bâtisse et dans les vestiaires, jusqu'à l'entrée à l'eau.
4. UN CONTENANT ou un sac de type *Zyploc* est recommandé pour déposer votre masque lors de la baignade.
5. **Les cours junior 1, junior 2 et junior 3 seront donnés AVEC LES PARENTS DANS L'EAU, en partie peu profonde. Junior 4 et 5 seront donnés dans les petits bassins.**
6. LES ESTRADES seront fermées lors des bains libres et seront ouvertes, en accommodement seulement, afin que vous puissiez attendre votre enfant. Le masque est obligatoire ainsi que la distanciation d'un mètre.
7. Utilisez seulement les CASIERS disponibles, car ils seront désinfectés.
8. Mettez votre MAILLOT DE BAIN à la maison afin d'éviter de passer du temps dans les vestiaires.
9. Respectez un maximum de 15 minutes dans les VESTIAIRES.
10. Les douches et les séchoirs sont fermés. Vous ne pouvez pas apporter votre propre séchoir. Passez le moins de temps possible dans les vestiaires.
11. Les moniteurs de natation enseigneront à l'extérieur de l'eau; il n'y aura AUCUN CONTACT entre les moniteurs et les participants.
12. Le matériel de natation sera DÉSINFECTÉ entre chaque cours.
13. Un VESTIAIRE vous sera attribué lors de votre inscription; ce dernier sera inscrit sur votre reçu. Il est obligatoire d'utiliser ce vestiaire uniquement. Ayez en main votre reçu d'inscription lors de votre premier cours.
14. Un seul PARENT accompagnateur par enfant sera accepté.

Merci beaucoup de votre collaboration.

La direction